

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019. BUDGET ANNEXE PICOT. ADOPTION

Séance du 25 juin 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq juin à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.**

Présents :

M Mangon, M Augé, Mme Layrisse, Mme Dumas, M Acquaviva, M Dubos, Mme Thibaudeau, Mme Hanusse, M Claudin, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Nardini, M Alban, M Pages, M Bouteyre, Mme Baron, Mme Barrière, M Auffret, M Roucher, M Delpech, M Garnier, Mme Rivière, Mme Durand, M Guichoux, M Cases, M Morisset, M Cristofoli, M Ouillade

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Braun à Mme Dumas
Mme Le Moller à M Garnier
M Leblond à M Acquaviva
Mme Demare à Mme Layrisse

Absent(s) :

M Demanes, M Barat, Mme Rigaud

Secrétaire de séance : Mme Françoise Hanusse.

La séance est ouverte,

Délibération du : 25 juin 2019
Rendue exécutoire le : 27 juin 2019
Publiée le : 27 juin 2019

Signé : Le maire Jacques Mangon

Délibération du conseil municipal

Séance du 25 juin 2019

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019. BUDGET ANNEXE PICOT. ADOPTION

M Antoine Augé, Adjoint au maire délégué aux Finances, au personnel, à l'administration générale et aux déplacements présente le rapport suivant.

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2019 du Budget Annexe Picot adopté par délibération n° DG18_159 du Conseil Municipal du 12 décembre 2018,

Le Budget Supplémentaire du Budget Annexe Picot pour l'exercice 2019 s'équilibre comme suit :

	Chapitres budgétaires	Dépenses		Chapitres budgétaires	Recettes	
		Réelles	Ordre		Réelles	Ordre
Fonctionnement	65 – Autres charges de gestion courante	330 165,33				
	023 – Virement à la section d'investissement		231 461,62			
	Total	330 165,33	231 461,62	Total	0,00	0,00
				002 – Résultat reporté	561 626,95	
	Total de la section de fonctionnement	561 626,95		Total de la section de fonctionnement	561 626,95	
Investissement				021 – Virement de la section de fonctionnement		231 461,62
	Total	0,00	0,00	Total	0,00	231 461,62
	001 – Résultat reporté	320 185,62				
	Total de la section d'investissement	320 185,62		Total de la section d'investissement	231 461,62	
	Total du BS 2019	881 812,57		Total du BS 2019	793 088,57	

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Adopte tel qu'annexé à la présente délibération, le Budget Supplémentaire du Budget Annexe Picot pour l'exercice 2019 qui s'équilibre comme ci-dessus.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITÉ**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 25 juin 2019

pour expédition conforme

Le maire,



Jacques Mangon



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DG19_060
Date de la décision:	2019-06-25 00:00:00+02
Objet:	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019. BUDGET ANNEXE PICOT. ADOPTION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-213304496-20190625-DG19_060-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-213304496-20190625-DG19_060-DE-1-1_0.xml	text/xml	920
nom de original:		
DG19_060.pdf	application/pdf	523474
nom de métier:		
70_DE-033-213304496-20190625-DG19_060-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	523474

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 juin 2019 à 10h47min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 juin 2019 à 10h47min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 juin 2019 à 10h47min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 juin 2019 à 10h49min59s	Reçu par le MI le 2019-06-27